

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire le lundi 8 mai 2023, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Benvolato, commissaire – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent – via TEAMS
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Jamie Fabian, commissaire – via TEAMS
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire – via TEAMS
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire – via TEAMS
M. James Kromida, commissaire – via TEAMS
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – Ouest
M^{me} Nathalie Lacroix-Maillette, directrice de secteur – Est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M. Bob Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Diana Nguyen, directrice adjointe, Ressources matérielles
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M^{me} R. Federico et M^{me} E. Israel absentes lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-05-08-3</u></p>
	<p>M^{me} R. Federico se joint à la réunion à 19 h 04.</p> <p>M^{me} E. Israel se joint à la réunion à 19 h 06.</p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi 23 • Frais juridiques engagés pour les contestations judiciaires
5.	<p><u>Plan de dotation, mutations de personnel et incidences budgétaires pour 2023-2024</u></p> <p><u>5.1 Professionnels (SPPMEM)</u></p> <p>ATTENDU QUE la clause 5-6.03 de la convention collective du personnel professionnel (CPNCA – CSQ (SPPMEM) 2020-2023) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit consulter le comité des relations du travail au sujet de l'adoption d'un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;</p> <p>ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;</p>

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel professionnel de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 8 mai 2023.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-05-08-5.1

5.2 Personnel de soutien manuel / Conciergerie et cafétérias (FTQ)

ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit adopter annuellement le plan de dotation en personnel de soutien manuel;

ATTENDU QUE la clause 7-3.06 de la convention collective S11 UES/FTQ (2020-2023) prévoit que la Commission doit, au plus tard 45 jours avant le 1^{er} juillet de chaque exercice financier, aviser le comité des relations du travail de l'abolition de postes au plan de dotation;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été informé du projet de plan de dotation pour 2023-2024;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel de soutien manuel (Conciergerie et cafétérias) de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 8 mai 2023.

Vote : 14-0-1. Motion adoptée. (M. T. Speranza s'est abstenu)

Résolution n° 23-05-08-5.2

5.3 Personnel de soutien administratif et technique (APPA)

ATTENDU QUE la clause 7-3.07 de la convention collective S18 FEESP-CSN (2020-2023) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit adopter un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;

ATTENDU QU'au plus tard le 1^{er} mai de chaque exercice financier et au moins sept (7) jours précédant l'adoption du plan de dotation, la Commission doit soumettre au syndicat un projet de plan de dotation, aux fins de consultation;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel de soutien administratif et technique de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 8 mai 2023.

Vote : 14-0-1. Motion adoptée. (M. M. Bentrovato s'est abstenu)

Résolution n° 23-05-08-5.3

6.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 14.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-05-08-6</u></p>
	<p>Signé à Montréal,</p> <hr/> <hr/> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <hr/> <p>M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>